

# Pour une approche préventive et collective du harcèlement: l'expérience de la Belgique

Laurent Vogel

ETUIREHS

Montréal 2005

# <http://tutb.etuc.org>

The screenshot shows a web browser window displaying the website <http://tutb.etuc.org>. The browser's address bar shows the URL. The website's header includes the logo "BTS" and the full name "Bureau Technique Syndical européen pour la santé et la sécurité". A navigation menu contains links for "Home", "Le BTS en bref", "Contacts", "Liens", "Imprimer", and "English".

On the left side, there is a vertical menu with categories: "Dossiers", "Publications", "Newsletter", "Actualités", and "Evénements". Below this menu is a search bar labeled "Recherche".

The main content area features several articles:

- REACH au travail. Les bénéfices potentiels de la nouvelle politique européenne sur les agents chimiques pour les travailleurs.**  
Dans cette brochure, le BTS a choisi de se concentrer sur les aspects de la réforme législative REACH en termes de santé et de sécurité pour les millions de travailleurs européens qui sont exposés quotidiennement aux substances chimiques sur les lieux de travail.  
[En savoir plus]
- Santé au travail. Huit terrains d'action pour la politique communautaire**  
Après l'élargissement de l'Union européenne, de nombreuses questions se posent sur l'avenir de la politique de santé au travail. Des progrès ont été réalisés en ce qui concerne la diminution des accidents de travail. Mais, dans l'ensemble, les réalisations sont nettement en deçà des attentes et des besoins. Le BTS identifie huit domaines précis où les stratégies de santé au travail doivent être renforcées.  
[En savoir plus]
- La CES et REACH**  
Dans un communiqué de presse du 21/01/2005, la CES estime que "REACH devrait améliorer la protection des travailleurs exposés aux produits chimiques".  
Lire le communiqué de presse  
[En savoir plus]

On the right side, there is a "TUTBmail" section with the text "Inscrivez-vous à notre lettre d'information électronique" and a "Dernières nouvelles" section with a list of news items:

- Allemagne: diminution des accidents de travail et des maladies professionnelles en 2003 (DE)
- Canada: les syndicats contribuent à la prévention du cancer
- Congrès de la CSL: adoption d'une résolution sur la santé au travail
- Royaume-Uni: le stress professionnel et les TMS sont les signes d'un déséquilibre entre les travailleurs et les systèmes d'organisation du travail

At the bottom of the browser window, there is a status bar with the text "Discussions not available on http://tutb.etuc.org".

# Ampleur du problème

- Enquête européenne (Fondation de Dublin)
- Enquête nationale belge (2001-2002):
  - 11,5% se sont senties victimes au moins une fois d'un comportement de harcèlement moral
  - 8% de harcèlement sexuel
  - 3,5% de violence physique

# Harcèlement, violence et organisation du travail

- Rôle de la **subordination**. Le travail n'est pas un espace de liberté. Contrainte + adhésion.
- **Durée**: le travail, cadre privilégié pour des actes répétés.
- **Investissement** psychologique et affectif. Gravité de la déstabilisation subie lorsque des atteintes sont portées à la dignité.

# **Le travail intègre les rapports sociaux globaux**

- Division sexuelle du travail: H/VT et pouvoir masculin
- Autres facteurs de discrimination. Racisme, homophobie, etc...

# **Le travail est situé dans la société**

- Hôpitaux, écoles, prisons
- Transport de fonds
- Sens du travail et dignité: le nettoyage

# Les changements de l'organisation du travail

- Autonomie contrôlée et destruction des solidarités collectives
- Investissement dans le travail: une subordination sans limites (culture d'entreprise)
- Intensification du travail
- L'effet « repoussoir » des personnes qui craquent

# L'approche belge

- Législation
- Approche intégrée des différentes formes de violences au travail
- Intégration du harcèlement sexuel
- Articulation entre des dispositifs de prévention collective et des procédures de traitement des plaintes individuelles

# Violence au travail

- persécution
- menace
- agression psychique ou physique

# Harcèlement sexuel

- Comportement verbal, non verbal, corporel
- de nature sexuelle
- dont l'auteur sait ou devrait savoir
- qu'il affecte la dignité de femmes et d'hommes sur le lieu de travail

# Harcèlement moral

- Conduites abusives et répétées
- se manifestant notamment par
  - des comportements, des paroles, des intimidations, des actes, des gestes et des écrits unilatéraux
- qui ont pour objet ou pour effet
  - Porter atteinte à la personnalité, dignité, intégrité physique ou psychologique
  - Mettre en péril l'emploi
  - Créer un environnement intimidant, hostile, dégradant ou offensant

# Contenu minimal plan de prévention

- 1° Aménagements matériels des lieux de travail;
- 2° Définition des moyens à la disposition des victimes pour obtenir de l'aide et de la manière de s'adresser au CP et PC;
- 3° Investigation rapide et impartiale des faits;
- 4° Accueil, aide et appui aux victimes;
- 5° Mesures de prise en charge + remise au travail des victimes;
- 6° Obligations de la ligne hiérarchique dans la prévention;
- 7° Information et formation des travailleurs;
- 8° Information du CPPT.

# Autres obligations spécifiques

- Soutien psychologique approprié auprès de services ou d'institutions spécialisés
- CP spécialisé et PC;
- Règlement de travail;
- Formation des différentes parties intéressées
- Registre (entreprises travaillant avec du « public »)

# Procédure interne et procédure externe

- Procédure interne

- Conciliation

- Plainte motivée

- Mesure et évaluation

- Procédure externe

- Inspection du travail

- Auditorat du travail

- Tribunal correctionnel

# Rôle clé du conseiller en prévention

- Interface avec le médecin du travail
- Rapports avec l'employeur
- Transmission à l'inspection du travail
- Protection depuis la loi du 20/12/2002

# Autres aspects des procédures

- L'action en cessation et sa dynamique
- Travailleurs, syndicats, autres organisations
- Charge de la preuve
- La protection des travailleurs concernés contre le licenciement
- Sanction des procédures abusives

# Un bilan en demi-teintes

- Recul insuffisant
- Signification du bilan prématuré du Ministère du travail
- Mise en place des organisations
- Sensibilité accrue
- Nombreuses procédures internes
- Procédures judiciaires rares et restrictives
- L'impasse sur les maladies professionnelles